

LA VILLE DE BELLEY RECRUTE

Un Agent polyvalent au sein des écoles (H/F) - 36h/semaine

- Animation, cantine et entretien des locaux -

Poste à pourvoir à compter du 1er septembre 2025

Sous l'autorité de la responsable du secteur scolaire et périscolaire, vous intégrez une équipe composée de 8 personnes au sein de l'école élémentaire Jean Ferrat. Vous exercez les missions suivantes :

- réception et préparation de la ligne de self pour la restauration scolaire,*
- encadrement du temps méridien*
- entretien des locaux scolaires*
- encadrement de la garderie périscolaire*

Principales missions du poste :

1/ Cantine (6 à 11 ans)

- Participer au fonctionnement du service cantine*
- Réceptionner et contrôler les repas livrés*
- Distribuer des repas sur ligne de self en respectant les régimes alimentaires des enfants*
- Surveiller la salle de repas ainsi que la cour*
- Nettoyer et désinfecter les locaux ainsi que le matériel de restauration scolaire selon les procédures*

2/ Entretien des locaux (soir)

- Entretien des classes et des communs*

3/ Animation sur temps périscolaire

- Encadrer un groupe d'enfants et mener des activités d'animation*
- Assurer le suivi du registre de présences de la garderie et de la cantine*

Profil recherché :

BAFA et PSC1 souhaités

Expérience similaire souhaitée

Maîtrise HACCP souhaitée

Connaissance des techniques de nettoyage et de l'utilisation des produits d'entretien

Savoir décrypter une notice d'entretien et un protocole

Maîtriser les notions de pourcentage, dosage, proportion, indispensables dans la manipulation des produits d'entretien.

Capacité à travailler en équipe

Qualités relationnelles avérées

Qualités d'écoute et de bienveillance, de calme et de fermeté

Dynamisme, discrétion, rigueur et ponctualité

Maîtrise écrite et orale de la langue française

Cadre statutaire et rémunération :

Filière : animation,

Cadre d'emploi : adjoint animation,

Type de recrutement : contrat à durée déterminée, annualisé

Rémunération basée sur le SMIC,

Temps de travail moyen de 36 heures hebdomadaires :

Période	Horaires	Jours travaillés
<i>Semaine A = 37h</i>	<i>06h15 - 14h30</i>	<i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</i>
	<i>06h00 - 10h00</i>	<i>Mercredi</i>
<i>Semaine B = 35h</i>	<i>11h00 - 14h30</i> <i>16h15 - 20h30</i>	<i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</i>
	<i>06h00 - 10h00</i>	<i>Mercredi</i>

→ *2 jours de permanence lors des petites vacances,
5 jours de permanence lors des grandes vacances scolaires*

→ *Soit un temps de travail annualisé de 30,60 heures.*

Candidature :

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 10 août 2025, à l'attention de Monsieur le Maire, Mairie de Belley, 11 boulevard de Verdun 01300 BELLEY.

Contact : Service des Ressources Humaines - recrutement@belley.fr